Zeitschrift: Ensemble avec nos garçons et nos filles : bulletin pédagogique : revue de la Société fribourgeoise d'éducation

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 97 (1968)

Heft: 6

Rubrik: Communiqués

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Communiqués

Brevet de capacité pour l'enseignement primaire 1968

Dans sa séance du 10 juillet 1968, au vu des résultats des examens, la Commission cantonale des études a décerné le brevet de capacité pour l'enseignement primaire aux candidats suivants:

Avec la mention «Très bien»: Mlles Georgette Bosson, de et à Rue; Madeleine Chassot, de Villaz-Saint-Pierre, à Neuchâtel; Marie-Jeanne Enderli d'Illnau ZH, à Broc; Denise Filistorf, de Schmitten, à Fribourg Françoise Gremaud, d'Echarlens, à Bulle; Juliette Joye, de Mannens, à Bussy; Danielle Maret, de Bagnes/VS, à Fully/VS; Marie-Antoinette Michel, de Maules, à Albeuve; Claire Musy, de Dompierre, à Fribourg; Françoise Overney, de Chénens, à Fribourg; Véronique Pasquier, de Sales, à Fribourg; Marie-Thérèse Reinhard, de Lützelfluh/BE, à Estavayer-le-Lac; Denise Rhême, de Lussy, à Grangeneuve; Evelyne Rossmann, de Chésalles, à Fribourg; Sr Lucienne Rouiller, de Sommentier, à Fribourg; Béatrice Roulin, de Treyvaux, à Fribourg; Lucienne Roulin, de Rueyres-les-Prés, à Estavayer-le-Lac; Marianne Rudaz, de et à Fribourg; Françoise Têtard de et à Vallon; Anne Verzotti, de Berlens, à Romont.

MM. Nicolas Kolly, de et à Essert; Jean-Pierre Renevey, de et à Fétigny; Léon Tâche, de et à Remaufens;

Frl. Yvonne Huber, von Zürich, in Kerzers; Hanna Linder, von Römerswil, in Bürglen; Irène Rouiller, von St-Sulpice/NE, in Freiburg; Yvonne Schenk, von Uerkheim/AG, in Murten; Silvia Trüb, von Düdingen, in Freiburg;

H. Bernhard Flühmann, von Jeuss, in Murten; Erhard Kolly, von St.Silvester, in Giffers; Anton Pürro, von Oberschrot, in Bösingen; Jean-Claude Roggo, von Düdingen und Freiburg, in Freiburg; Elmar Schneuwly, von Liebistorf, in Murten; Bernhard Ulrich, von St.Antoni, in Schmitten.

Avec la mention «Bien»: Mlles Elisabeth Buchs, fille de Paul, de Bulle, à La Tour-de-Trême; Josette Crittin, de et à Chamoson/VS; Madeleine Dessonnaz, de Villarepos, à Fribourg; Françoise Ducrest, de Rossens, à Fribourg; Marie-Louise Favre, fille de Raphaël, de Pont, à Matran; Georgette Friedly, de Marbach/LU, à Fribourg; Marie-Thérèse Genoud, de et à Châtel-Saint-Denis; Marie-Claire Godel, de Domdidier, à Vuissens; Isabelle Jaquet, de Vallorbe/VD, à Bulle; Fabienne Jacquier, de

Prez-vers-Siviriez, à Fribourg; Berthe Michaud, de et à Lourtier; Rose-Marie Pipoz, de Charmey, à Bulle; Claudine Renevey, de Mannens, à Fribourg; Monique Renz, de Lucerne, à Courtepin; Marie-Claude Ruedin, de et à Cressier/NE; Marguerite Scherly, de et à La Roche; Bernadette Schmutz, de Bösingen, à Fribourg; Yvonne Simon-Vermot, de et à Le Cerneux-Péquignot/NE; Marie-Lise Vienne, de et à Granges/Veveyse;

MM. Edouard Carrel, de Courtion et Fribourg, à Saint-Aubin/FR; Jean-Pierre Charrière, de Cerniat, à Bulle; Maurice Pury, de Delley, à Portalban; Jean-Pierre Schaller, de Wünnewil, à Fribourg.

Frl. Elsbeth Allemann, von und in Welschenrohr/SO; Evelyne Bürgy, von Cordast, in Gurmels; Rita Casanova, von Cumbels/GR, in Freiburg; Claudine Dévaud, von Fuyens, in Freiburg; Dominique Dubois, von Le Locle/NE, in Zürich; Silvia Hurni, von Gurbrü/BE, in Golaten/BE; Marinette Mooser, von Jaun, in Freiburg; Madeleine Perrelet, von Le Locle/NE, in Bern; Suzanne Schwarz, von St.Stephan/BE, in Freiburg; Marie-Louise Spicher, von Ueberstorf, in Wünnewil;

H. Marcel Aeby, von Giffers, in Freiburg; Andres Meyer, von und in Ulmiz; Franz Murri, von Köniz/BE, in Ueberstorf; Alex Schafer, von Ueberstorf, in Schmitten.

Avec la mention «Satisfaisant»: Mlles Marie-Madeleine Chassot, de Bussy, à Fribourg; Bernadette Crivelli, de Stabio/TI, à Vallorbe/VD; Georgette Humbert, de Courtion, à Fribourg;

M. Auguste Both, de et à Lessoc; René Vial, de et à Le Crêt;

Frl. Béatrice Fleckner, von Estavayer-le-Lac, in Freiburg.

Brevet de capacité pour l'enseignement dans les écoles enfantines 1968

La Direction de l'Instruction publique a décerné les brevets suivants pour l'enseignement dans les écoles enfantines à:

Mlles Madeleine Brügger, de Planfayon et y domiciliée; Rose-Marie Bugnon, de Torny-le-Grand, à Fribourg; Sr Véronique-Odile Cerf, de Saulcy, à Porrentruy; Sr Gabriel Dumas, de Zurich, à Fribourg; Marlyse Galley, d'Ecuvillens et y domiciliée; Anne-Marie Gay, de Finhaut/VS, à Vuisternens-devant-Romont; Danielle Grobéty, de Delémont, à Payerne; Prisca Humbert, de Cormérod, à Fribourg; Angèle Jaquier, de Dizy/VD, à Fribourg; Claudine Pittet, de Romanens, à Grolley; Marie-José Pralong, de Salins/VS, à Sion; Marie-Thérèse de Raemy, de Fribourg, à Agy; Evelyne Reichler, de Mauraz/VD, à Fribourg; Elisabeth Rist, d'Altstätten/SG, à Lausanne; Chantal Rossier, de Lovens, à Fribourg; Agnès Schönenberger, de et à Fribourg; Marie-Thérèse Villars, de Tramelan/BE, à Fribourg.

En outre, la Direction de l'Instruction publique a décerné les diplômes pour l'enseignement des travaux manuels féminins à:

Mlle Marie-Thérèse Posse, de Chamoson/VS, à Leytron/VS;

Frl. Annelies Fasel, von St.Ursen, in Alterswil; Ruth Jungo, von Düdingen, in Schmitten; Therese Lehmann, von Wünnewil, in Wünnewil; Véro-

nique Mazenauer, von Gonten/A.I., in Freiburg; Margrit Michel, von König/BE, in Schmitten; Margrit Mooser, von Jaun, in Im-Fang; Edith Peterhans, von und in Filisbach/AG; Gabrielle Pfaeffli, von Bovil/BE, in Murten; Ruth Roth, von und in Niederbipp/BE; Madeleine Ruffieux, von und in Plasselb; Annelies Wenger, von Noréaz, in Seedorf; Verena Zahnd, von Wahlern/BE, in Murten.

Brevet de capacité pour l'enseignement dans les écoles enfantines 1968

La Direction de l'Instruction publique a décerné les brevets suivants pour l'enseignement dans les écoles enfantines à:

Mlles Madeleine Biner, de Zermatt/VS, à Stalden/VS; Marie-Rose Berchier, de Cugy, à Montagny-les-Monts; Marie-Hélène Boll, de Sion/VS, à Sion; Marie-Claude Bonnet, de et à Le Cerneux-Péquignot/NE; Marie-Jeanne Brahier, de La Joux, à Châtonnaye; Marie-Louise Bron, de et à Corban/J.B.; Elisabeth Firmann, de Winterthur, à Bulle; Rosette Horner, de Ferpicloz, à Fribourg; Claire Leuba, de Buttes/NE, à Fleurier/NE; Geneviève Perroud, de et à Grangettes; Fernande Sottas, de Gumefens, à Bulle; Anne de Torrenté, de et à Sion/VS.

Troisième cours extraordinaire de formation d'instituteurs spécialisés pour l'enseignement des enfants mentalement handicapés

Durée du cours: Jusqu'à présent le cours durait 6 semestres. Il sera probablement réduit à 4 semestres, les deux derniers semestres étant remplacés par 2 à 4 semaines complètes de cours pendant les vacances d'été.

1er semestre: hiver 68/69, chaque mercredi.

Début: 30 octobre 68 – *Reprise:* 8 janvier 69 – *Fin:* 5 mars 69

10.15 – 12.00	*Dubosson*	**Psychodiagnostic. Institut, salle 3.**
13.30 – 15.00	*Sprumont*	**Anatomie/Physiologie, bibliothèque de l'Institut, salle 13.**
15.15 – 16.00	*Rémy*	**Psychopathologie de l'enfant. Université, salle B.**
16.15 – 18.00	*Biollaz*	**L'enseignement du calcul. Bibliothèque de l'Institut, salle 13.**

L'horaire et le programme des semestres suivants seront communiqués ultérieurement.

Admission: Sont admis les titulaires d'un brevet d'enseignement primaire.

A la demande d'admission doivent être jointes les formules d'inscription dûment remplies (on se les procurera au préalable à l'Institut de péda-

gogie curative, Tél. 037 2 91 21), un curriculum vitae, les copies des certificats qui s'y rapportent, deux références et une photo-passeport.

Finance d'inscription: 220 fr., pour le cours entier, dont 110 fr. à verser jusqu'au 26 octobre 68; un bulletin de versement sera remis à chaque participant.

Inscription: Dernier délai: 20 octobre 1968. La correspondance est à adresser à l'Institut de pédagogie curative de l'Université de Fribourg, Place du Collège 21, tél. 037 2 91 21, 1700 Fribourg.

L'Enseignement du calcul

Cours donné par M. Léo Biollaz, professeur à l'Ecole normale de Sion, à l'Institut de pédagogie de l'Université de Fribourg, Place du Collège 21, tél. 037 2 91 21.

Chaque semestre d'hiver: (mi-octobre à début mars) tous les mercredis de 16 h. à 18 h. à la Bibliothèque de l'Institut.

Programme: l'enseignement renouvelé du calcul – Logique et jeu logique – le précalcul – Notions ensemblistes – Etude des nombres de 1 à 100 avec le matériel Cuisenaire – La numération – Etude des différents systèmes de numération – Etude graduée des 4 opérations – Propriétés algébriques des opérations.

Inscription: A l'Institut de pédagogie curative de l'Université de Fribourg, Place du Collège 21, jusqu'au 1er octobre 1968. Tél. 037 2 91 21. Dernier délai: lundi, le 21 octobre 1968.

Finance d'inscription: 50 fr., pour le semestre. Un bulletin de versement sera envoyé à chaque participant.

Début des cours: mercredi, le 30 octobre 1968 à 16 h. 15.

Dernière journée de cours: mercredi, le 5 mars 1969.

Cours de gymnastique

Publication des cours d'hiver 1968

La société suisse des maîtres de gymnastique organise, sous les auspices du Département militaire fédéral, les cours de perfectionnement suivants:

a) *cours préparatoires au brevet d'instructeur suisse de ski*

du 26 au 31 décembre 1968
cours N° 35 Iltios (en allemand)
cours N° 36 Monts-Chevreuils (en français; 1 classe préparera le brevet 15).

Ces cours préparatoires comprendront, selon la nouvelle formule, une classe A et une classe B (voir l'article de H. Herter, président central, concernant la nouvelle orientation donnée à ces cours préparatoires: «l'Education physique» N° 10/1968).

Les maîtres qui désirent suivre un de ces deux cours retournent à leur *président d'association cantonale* la formule d'inscription (voir remarques); ils joignent à l'envoi:

a) *une attestation* certifiant qu'ils ont déjà pris part à un cours de ski (technique),

b) *l'engagement* de se mettre à la disposition de leurs autorités et de leur association cantonale pour l'enseignement du ski dans le cadre scolaire.
Délai pour l'envoi des inscriptions: 11 novembre 1968.

b) *Cours pour l'enseignement du ski dans le cadre scolaire*
du 26 au 31 décembre 1968

	cours N° 36	Monts-Chevreuils
*	cours N° 37	Champéry
	cours N° 38	Grimmialp (Diemtigtal)
*	cours N° 39	Sörenberg
	cours N° 40	Stoos (Schwytz)
*	cours N° 42	Seebenalp

* Cours dans lesquels est prévue une classe pour les participants âgés de plus de 40 ans.

Remarques

Participants. Les cours de ski de la SSMG sont ouverts aux membres du corps enseignant, chargés de l'enseignement du ski dans leur classe ou qui participent à la direction de camps de ski scolaires. Les cours sont mixtes.

Indemnités. Les participants reçoivent:

a) un subside couvrant une grande partie de leurs frais de pension;

b) le remboursement des frais de voyage du lieu où ils enseignent au lieu du cours, par le chemin le plus court.

Inscriptions. Les maîtres qui désirent suivre un cours demandent une formule d'inscription au président de leur association cantonale des maîtres de gymnastique. Dûment remplie, cette formule est à retourner jusqu'au 15 novembre 1968 à M. Kurt Rüdisühli, Selibühlweg 19, 3632 Thoune/Allmendingen. Les maîtres sont priés de s'inscrire pour le cours le plus proche. La commission technique de la SSMG se réserve le droit de procéder à des échanges.

Des inscriptions tardives ou incomplètes (par exemple: sans attestation des autorités scolaires) ne seront pas prises en considération.

Le nombre de places est limité pour chaque cours.

Tous les maîtres inscrits recevront une réponse jusqu'au 6 décembre 1968. Les démarches superflues doivent être évitées.

SSMG – GT

Le vice-président:
Willy Furrer

Jean-Claude Chofflon, rue Reichlen, 1700 *Fribourg.*